



Au travail et dans la vie : refusons la transphobie et respectons l'identité de genre !

Le 17 mai, date anniversaire du retrait de l'homosexualité de la liste des maladies mentales par l'Organisation mondiale de la Santé (17 mai 1990), est devenue la journée mondiale de lutte contre l'homophobie. Cette année, cette journée est consacrée à la transphobie et aux discriminations envers les personnes transgenres et transsexuelles.

La CGT combat toutes les discriminations et parce qu'il n'existe aucune hiérarchie dans les discriminations, chacune d'entre elles doit être combattue.

La transidentité (identité des personnes ne ressentant pas d'adéquation entre leur sexe biologique et leur genre réel) est toujours classée, au contraire de l'homosexualité, comme une maladie mentale. À cause de ce classement, une discrimination institutionnelle perdure envers les personnes transgenres et transsexuelles. Cette discrimination institutionnelle génère d'immenses difficultés dans la vie privée ou dans la sphère publique (changement d'état-civil, accession à la propriété, droit aux soins...) et, dans le monde du travail, des rejets à l'embauche, des licenciements ou des mises au placard. Les personnes transgenres et transsexuelles sont victimes d'une véritable exclusion sociale : leurs droits humains fondamentaux sont ignorés, bafoués.

Rejet de la société, pauvreté, précarité, y compris dans le domaine de la santé, absence de perspective professionnelle sont les conséquences de ces discriminations.

Pourtant, en matière de droit du travail, il existe une jurisprudence de la cour de justice européenne,

datant de 1996, censée protéger les personnes transgenres et transsexuelles. Cette jurisprudence, malheureusement trop peu exploitée, a permis plusieurs jugements importants en leur faveur (le dernier en 2008), ainsi que deux délibérations de la Halde, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, condamnant les discriminations professionnelles à l'encontre de personnes transgenres et transsexuelles.

Cependant, dans le monde entier, les personnes qui vivent leur identité de genre en dehors des normes en vigueur sont confrontées aux violences, abus, viols, tortures, crimes de haine.

Pour permettre à chacune et chacun de vivre dans la dignité, pour faire reculer l'intolérance, pour imposer le respect et l'égalité de toutes et de tous, luttons contre la transphobie ! Exigeons la dépathologisation de la transidentité ! Luttons pour que les personnes transgenres et transsexuelles soient considérées comme des salariés ordinaires, comme des assurés sociaux ordinaires, comme des retraités ordinaires, en fait : comme des êtres humains ordinaires !

Nous pouvons tous agir pour gagner des droits pour le respect des trans !

Nous invitons les victimes de transphobie ou les personnes témoins de ces agissements de se rapprocher des représentants CGT pour, ensemble, combattre cette discrimination.